

fermier mixte. Il englobe également les cultivateurs de graines oléagineuses. Et voilà tout une bande d'excités qui s'imaginent que tous ces cultivateurs peuvent être mis dans le même moule, visés par le même programme.

Comme le ministre d'État, de Saskatoon-Humboldt, a en main une copie de la lettre que voici d'un de mes électeurs, qui se demande comment il pourra s'adapter à ce programme avec sa ferme de 400 acres environ, je n'en citerai rien. Ce fermier a déjà modifié ses procédés de récolte l'an dernier dit-il, et la plus grande partie de sa terre a été mise en jachère d'été. Il voudrait savoir s'il peut la conserver ainsi et de quelle façon il pourra sauvegarder son quota. C'est là le problème par excellence du nouveau programme. Voici un programme qui devrait favoriser la situation du revenu en Saskatchewan, mais qui va la rendre bien pire pour bon nombre de fermiers. On nous avait dit que ce programme empêcherait toute expansion orientée vers d'autres cultures. Qui vivra verra. Les pronostics qu'on entend maintenant ont trait à la superficie consacrée à d'autres cultures ou laissée en jachère. Au point où nous en sommes, on ne saurait se fier aux prédictions. Personne ne sait ce que l'avenir nous réserve.

• (4.50 p.m.)

On ne fait nullement mention ici d'un programme de commercialisation, destiné à écouler le plus grand nombre de nos produits sur les marchés mondiaux. Le gouvernement déclare simplement «Nous allons réduire les emblavures de 22 millions d'acres», bien que le ministre ait déclaré publiquement lui-même que 20 millions d'acres, c'était un chiffre d'emblavures réalisable et souhaitable pour les plaines de l'Ouest. M. Claude Hudson, autorité incontestée en matière d'industrie céréalière au Canada, a présenté une étude dont l'avait chargé le Conseil économique du Canada, où il dit qu'il va nous falloir 25 millions d'acres de blé en 1975. L'année dernière nous n'en avons ensemencé que 24 millions et demi, et presque tout le monde devra admettre que cette décision réduira cette année le montant à environ 20 millions d'acres. Le gouvernement déclenche maintenant la panique et bouleverse toute l'activité économique agricole de l'Ouest, laissant au simple cultivateur le soin de se tirer du pétrin dans lequel il l'a placé.

Si, par malheur, nous avions deux années de sécheresse, outre le bouleversement économique qu'entraînera ce programme, il pourrait aussi y avoir une grave érosion du sol. On offre ce programme comme solution à une région qui périlite déjà du point de vue économique, et l'on demande aux cultivateurs de

réduire la production et même de ne pas utiliser la ressource de base déjà sur place. Du point de vue économique, c'est fantastique. Si l'agriculture ne jouait qu'un rôle secondaire pour la région, on pourrait la traiter comme une industrie secondaire à laquelle on n'accorde pas la haute priorité. Mais ce n'est pas le cas, c'est la principale industrie et l'économie de la région dépend de la richesse qu'elle engendre. Mais on ne peut pas la mettre dans la naphthaline ou alors des cultivateurs et bien des commerçants disparaissent du même coup.

Voici un programme qui doit, paraît-il, procurer environ 100 millions de dollars aux cultivateurs et personne ne sait au juste la tranche qui leur reviendra en réalité. Si cet argent leur parvient, ils en dépenseront probablement la plus grande partie à se conformer au programme non productif que le gouvernement a imaginé. Le seul conseil que je puisse donner au ministre et à ses acolytes c'est de remanier le programme avant qu'il soit trop tard. Cherchez à regagner en partie la confiance des cultivateurs, à les faire collaborer avec vous pour réaliser quelque objectif possible. Visez donc à un programme qui améliorera la condition du cultivateur sans accroître ses difficultés.

[Français]

M. Oza Tétrault (Villeneuve): Monsieur l'Orateur, j'aimerais faire quelques observations sur le budget supplémentaire que le ministre nous présente aujourd'hui, budget qui n'affecte aucun crédit au chapitre des subventions aux mines d'or.

Monsieur l'Orateur, qu'il me soit permis de dire quelques mots sur la situation dans laquelle se trouvent les villes minières du Nord-Ouest québécois, plus précisément Val-d'Or, Malartic, Cadillac, Chapais, Rouyn, Noranda et Chibougamau. Ces sept municipalités doivent surtout leur existence à l'exploitation des mines d'or, qui leur permet d'assurer des emplois à 2,000 travailleurs. Elles ont été fondées vers les années 30. Des millions ont été dépensés par ces villes, en vue d'assurer aux citoyens des services publics adéquats et faire de ces agglomérations des municipalités bien organisées.

Si le ministre des Finances (M. Benson) n'a pas encore visité l'Abitibi, il me fait plaisir de l'inviter à le faire, et j'espère qu'il fera ce voyage au cours des années 70. Plusieurs ministres du gouvernement actuel se sont rendus en Abitibi pour une courte visite. Ils étaient étonnés de constater que les municipalités de chez nous sont modernes et offrent les mêmes commodités que les grands centres du Canada.

Monsieur l'Orateur, j'ai reçu dernièrement sept résolutions des conseils de ville et des commissions scolaires de ma région, deman-